



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 28394

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la construction du mur devant séparer l'État d'Israël des territoires palestiniens. En effet, le gouvernement israélien est toujours et encore décidé à poursuivre la construction de cette « ligne de sécurité », comme il le nomme avec délicatesse, appelée à protéger les blocs de colonies juives en Cisjordanie, mais que le dirigeant palestinien a qualifiée de « mur du racisme ». La décision israélienne prolongerait ce mur du racisme qui aurait usurpé plus de 14 % des terres palestiniennes. En outre, le ministère israélien de l'habitat aurait d'ores et déjà lancé un appel d'offres public pour la construction de 565 logements dans trois colonies juives de Cisjordanie (Beilat Elit, Maalé Adoumim et Ariel), ce qui aggraverait encore un peu plus la situation. Elle lui demande donc de lui indiquer son sentiment sur ce dossier, et la position du Gouvernement à son sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28394

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2003, page 8718